

Accessibilité et Handicap

L'École des Gemmes

Lorsque l'on a un projet de formation en gemmologie, qu'il soit professionnel ou non, beaucoup de questions se posent. Dans ce contexte, évoquer une situation de handicap n'est pas forcément aisé. Celui-ci peut être visible, non détectable, multiple, permanent ou temporaire. Néanmoins, quel qu'il soit, notre volonté s'inscrit dans l'écoute bienveillante, la discrétion et la confidentialité.

Parce que chaque handicap a ses propres contraintes, parce que l'étude de la gemmologie requiert certaines capacités, et parce que l'égalité des chances est pour L'École des Gemmes une valeur forte, nous cherchons pour vous et avec vous toutes les solutions s'offrant à votre situation, afin de vous garantir l'accès à la formation de votre choix.

Cours en vidéoconférence, travaux pratiques dispensés à domicile — ce ne sont là que quelques exemples de mise en oeuvre d'une formation aménagée et personnalisée.

Nous vous proposons par ailleurs de vous accompagner dans vos démarches pour l'utilisation du compte personnel de formation, des dispositifs Agefiph, ou dans vos démarches auprès de Pôle Emploi.

Votre contact — Référente handicap

Fabienne Thouvenot

Téléphone : +33 (0)6 81 91 82 64

Mail : ecoledesgemmes@live.fr

Processus de prise en compte du handicap

Étapes du dispositif d'accompagnement

- Mise en relation avec la référente handicap de L'École des Gemmes
- Prise en compte des besoins spécifiques et identification des solutions d'aménagement
- Relais éventuels avec les partenaires du territoire afin de mieux répondre aux besoins spécifiques
- Suivi de la mise en place des solutions retenues auprès du responsable de la certification
- Transmission des informations à tous les acteurs concernés par les aménagements mis en place

Aménagements possibles

Aménagements matériels et logistiques

- Configuration logistique nécessaire à l'accessibilité des locaux (accès, salles, portes...)
- Mise en place des aides matérielles et humaines nécessaires
- Assises confortables
- Secrétaire d'épreuves
- Soutien pédagogique
- Tutorat d'intégration

Aménagements organisationnels

- Aménagement des emplois du temps et de la durée des évaluations
- Aménagement de cursus
- Aménagement des épreuves d'évaluation (exemple : tiers-temps supplémentaire)

Partenaires et ressources

L'École des Gemmes s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés pour accompagner au mieux les apprenants en situation de handicap :

AGEFIPH

192 avenue Aristide Briand, 92226 Bagneux

<https://www.agefiph.fr>

APAJH

<https://www.apajh.org>

HAS — Haute Autorité de Santé

5 avenue du Stade de France, 93218 Saint-Denis

<https://www.has-sante.fr>

Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées

14 avenue Duquesne, 75350 Paris 7

<https://handicap.gouv.fr>

Légifrance

26 rue Desaix, 75727 Paris 15

<https://www.legifrance.gouv.fr>

Légifrance

26 rue Desaix, 75727 Paris 15

<https://www.legifrance.gouv.fr>

Centre de Ressources MultiHandicap

42 avenue de l'Observatoire, 75014 Paris 14

<http://www.crmh.fr>

Mon Parcours Handicap

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr>

CAP Emploi

43 Bis rue d'Hautpoul, 75019 Paris 19

<https://www.capemploi-75.com>

FIPHFP

<http://www.fiphfp.fr>